



DÉCLARANT(e) EN DOUANE



Toutes les marchandises qui arrivent ou qui sortent du territoire européen doivent être déclarées à l'administration douanière. Je suis la spécialiste dans ce domaine et l'interlocutrice privilégiée des entreprises auprès de la Douane.

Christelle M.



Le métier

Le/la déclarant(e) en douane informe et conseille les clients sur les formalités de circulation internationale des marchandises (dispositions légales, taxes, garanties...).

Il/elle établit les formalités douanières conformément aux réglementations internationales en vigueur dans un objectif de qualité (coût, délais, sécurité...).

Il/elle vérifie la conformité des marchandises transportées.

L'environnement de travail

Ce métier s'exerce au sein de services import/export d'entreprises industrielles ou commerciales, d'entreprises de transport international (courtier ou compagnie maritime...) en contact avec la clientèle et les différents intervenants de la chaîne de transport (Chambre de Commerce, Compagnies d'assurances, correspondants étrangers...). L'activité peut impliquer des déplacements sur site (contrôle de marchandises) et peut s'exercer en horaires décalés, les fins de semaine, jours fériés ou de nuit.

Qualités

Le/la déclarant(e) en douane doit faire preuve de rigueur, d'organisation et de diplomatie avec les clients et les services des douanes.

Il/elle doit posséder une résistance au stress lui permettant de mieux appréhender les problématiques de délais.

Evolutions possibles

- Agent de Transit
- Agent maritime
- Agent commercial

COMMENT Y ACCÉDER

- **Titre certifié Déclarant(e) en douane et conseil** - Niveau II / Bac+3
> Page 44
- **Titre Agent supérieur en transports maritimes, portuaires et activités connexes** - Niveau III / Bac+2
- **Diplôme de Technicien Supérieur du Transport International et de la logistique Portuaire** (CNAM)
- **BTS Transport et Prestations logistiques**
> Page 40
- **BTS Commerce International**
- **DUT Gestion Logistique et Transport**
> Page 40



LE DÉCLARANT EN DOUANE RELÈVE DE LA FAMILLE PROFESSIONNELLE « EXPLOITATION DES TRANSPORTS ».

Près de 8 000 personnes ont été recrutées en 2014 par les entreprises de transport de marchandises pour travailler à l'exploitation.